

Y a-t-il un péché que Dieu ne pardonne pas ?

La peur du non-pardon

Des croyants, mais aussi des non-croyants, expriment parfois la crainte d'avoir commis un péché impardonnable. Cela leur vole la joie de leur salut, l'assurance de leur salut ou, pour les non-croyants, l'espoir d'être un jour sauvés. Ils peuvent même penser qu'ils auraient commis ce que l'on appelle le « péché impardonnable », ou plus bibliquement, le « blasphème contre le Saint-Esprit ».

Il est très clair que Jésus est mort pour tous les péchés (Col.2:13). Cela inclut les péchés commis avant de croire en Christ, ainsi que ceux commis après, et même ceux qui sont encore à venir. Dieu ne sera pas surpris par les péchés futurs au point de regretter d'avoir donné la vie éternelle, et donc de la reprendre. Une fois sauvé, un croyant est en sécurité pour toujours.

Il est également clair que même ce que beaucoup considèrent comme les péchés les plus terribles sont couverts par la provision de Dieu à travers le Christ. La fornication, l'adultère et l'homosexualité font partie des péchés que les Corinthiens avaient commis lorsque l'apôtre Paul leur a rappelé : « Et c'est là ce que vous étiez, certains d'entre vous. Mais vous avez été lavés, mais vous avez été déclarés saints, mais vous avez été déclarés justes au nom du Seigneur Jésus[-Christ] et par l'Esprit de notre Dieu. » (1 Cor 6:11). Le roi David a été pardonné pour avoir commis l'adultère et le meurtre (2 Sam 12:13).

Le blasphème contre le Saint-Esprit

Jésus a dit d'un péché – et d'un seul – que celui qui le commet « n'obtiendra jamais de pardon » (Marc 3:29). Mais la nature de ce péché n'est pas si claire.

Bien que ce péché soit appelé « le péché impardonnable », Jésus a en fait dit « le blasphème contre l'Esprit ne leur sera pas pardonné » et « celui qui parlera contre le Saint-Esprit, le pardon ne lui sera accordé ni dans le monde présent ni dans le monde à venir. » (Matt 12:31-32). Tout péché est pardonné à cause du Christ, mais quiconque blasphème le Saint-Esprit ne connaîtra jamais ce pardon.

« Blasphémer » signifie dire du mal de quelqu'un ou lui faire du tort. Mais même les blasphèmes contre Jésus-Christ peuvent être pardonnés (Matt 12:32; cf. Marc 3:28). Il doit donc y avoir une différence entre le blasphème contre Jésus-Christ et le blasphème contre le Saint-Esprit.

Diverses interprétations

Il existe plusieurs interprétations de cet avertissement difficile :

1. Il s'agit du rejet national du Messie par Israël. Selon ce point de vue, ce blasphème ne peut être commis que par la nation d'Israël au moment où le Christ s'est présenté à elle comme roi. Il ne peut donc pas être commis par des individus, et il ne peut pas être commis aujourd'hui. Il est vrai que dans le récit de Matthieu, le Christ semble se présenter comme le roi d'Israël qui introduira le royaume. Dans le contexte qui suit, le Christ qualifie sa génération de « génération mauvaise » qui méritait d'être condamnée à cause de son rejet du Roi (Matt 12:39, 41-42). Mais certains doutent de cette interprétation, car Jésus a dit que cet avertissement s'appliquait à « celui qui parlera », ce qui désigne des individus. Il s'agit aussi clairement d'un péché qui implique la parole : « celui qui parlera contre... » (Matt 12:32).
2. C'est accuser le Christ d'allégeance satanique. Dans cette optique, quelqu'un accuse verbalement le Christ d'être d'origine satanique. Les spécialistes de la loi ont dit de Jésus : « Il a en lui Bézélzéboul » et « c'est par le prince des démons qu'il chasse les démons » (Marc 3:22). Certains rétorqueront que si ces paroles ont été prononcées par ignorance, il s'agirait d'une calomnie contre le Christ qui peut être pardonnée (Matt 12:32; Marc 3:28). Lorsque Marc 3:30 explique que cet avertissement est « parce

Number 16

qu'ils disaient : Il a un esprit impur », cela pourrait laisser entendre que le Christ les avertit qu'en le calomniant, ils sont près de commettre un blasphème contre le Saint-Esprit, bien qu'ils ne l'aient pas encore fait.

3. C'est l'incrédulité à l'égard de l'Évangile. Il est évident que quelqu'un qui ne croit pas à la promesse de l'Évangile ne peut pas être pardonné, tant qu'il soit toujours incrédule. En outre, cette conception du blasphème contre le Saint-Esprit crée l'occasion à tous les non-croyants de le commettre aujourd'hui. Un problème avec ce point de vue est que l'avertissement semble plus spécifique et plus sérieux que cela. Si ce point de vue était valable, pourquoi ne pas simplement appeler ce péché « l'incrédulité » ? Cependant, il s'agit non seulement d'un péché qui implique une parole et un rejet du Christ, mais aussi un rejet du témoignage du Saint-Esprit. En outre, l'incrédulité peut être pardonnée.
4. Il s'agit d'un rejet délibéré et calomnieux du témoignage du Saint-Esprit sur le Christ. C'est un péché qui se révèle dans l'accusation verbale perverse selon laquelle Jésus-Christ est de mèche avec le diable. Le Père témoigne au sujet du Fils par la prophétie et par son approbation verbale lors de son baptême. Le Fils témoigne par ses propres paroles et ses œuvres. Ces témoins sont externes. Mais le Saint-Esprit témoigne par son ministère de conviction (Jean 16:7-11). Ce témoignage-là est interne. Lorsque l'Esprit convainc un non-croyant de l'identité de Jésus-Christ et que cette personne l'accuse néanmoins d'être satanique, elle a commis un blasphème contre le Saint-Esprit. La discussion dans l'Évangile selon Matthieu qui suit cet avertissement souligne que les paroles d'une personne révèlent l'état de son cœur, de sorte que « d'après tes paroles tu seras condamné » (Matt 12:33-37). L'accusation selon laquelle Jésus est du côté du diable révèle l'aveuglement moral d'une personne qui qualifierait la lumière de ténèbres. Elle montre un cœur endurci au-delà de tout espoir de pardon, car il n'y a plus rien pour faire appel à la conscience lorsque le témoignage du Saint-Esprit est rejeté et calomnié.

Ce péché pourrait-il être commis aujourd'hui ?

Selon les trois dernières interprétations, ce péché pourrait être commis aujourd'hui. La dernière interprétation, peut-être la plus convaincante, dirait que ce péché peut être commis par quelqu'un qui rejette et calomnie sciemment et malicieusement le ministère de conviction du Saint-Esprit au sujet de la personne du Christ. Il serait difficile de savoir quand quelqu'un rejette sciemment le témoignage du Saint-Esprit et ne le fait pas par ignorance, mais Dieu le sait.

Conclusion

L'interprétation du blasphème contre le Saint-Esprit n'est pas facile. Nous ferions bien de nous concentrer sur ce qui est clairement enseigné dans ces passages. Il est clair que l'avertissement du Christ s'est adressé à des non-croyants. Le blasphème contre le Saint-Esprit ne peut pas être commis par des croyants. En fait, si un croyant s'inquiète d'avoir commis ce péché, c'est un bon argument pour dire qu'il ne l'a pas commis, car il fait preuve de conscience.

La grâce de Dieu couvre tout péché, mais il faut s'approprier cette grâce. Dieu peut pardonner et pardonnera tout péché, mais un incrédule qui blasphème le Saint-Esprit est moralement aveugle dans la mesure où son cœur est endurci par son rejet conscient de Jésus, au point qu'il ne pourra jamais s'approprier sa grâce de pardon. Tout non-croyant qui par la suite croit sera sauvé. Mais tout non-croyant qui blasphème le Saint-Esprit démontre une condition spirituelle qui exclut une attitude réceptive à l'égard de l'Évangile.